

## RÉGISSEUR(E) - PARCS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Poste cadre permanent à temps plein (horaire variable)

### SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice du Service des loisirs et de la culture, le ou la titulaire du poste assure la gestion et la coordination des parcs, des plateaux sportifs, des patinoires et des espaces verts municipaux. Elle veille à leur entretien, sécurité et accessibilité afin d'offrir aux citoyens des installations de qualité.



### VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Coordonner l'entretien, le développement et l'amélioration des infrastructures en lien avec le plan directeur des parcs et espaces verts.
- Encadrer et assurer la formation des employés affectés aux installations extérieures.
- Soutenir les organismes sportifs sur les plans logistique, technique et administratif.
- Gérer et coordonner la tenue d'événements extérieurs tels que Noctambulle, La Grande Marche et divers tournois ou activités organisés par les partenaires sportifs.
- Collaborer avec les autres services pour garantir la sécurité et la fonctionnalité des installations.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études universitaires (BAC) en loisir, culture et tourisme ou toute autre combinaison d'études et d'expérience pertinente
- Détenir une expérience pertinente minimale de trois (3) ans dans un poste similaire avec gestion de personnel
- Maîtrise des normes de sécurité et d'entretien des installations sportives extérieures
- Leadership collaboratif et capacité à travailler en collaboration avec divers partenaires
- Sens de l'organisation, rigueur administrative et capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément
- Capacité d'adaptation et esprit d'initiative
- ATOUT - Formation en sécurité et entretien des aires de jeu

### CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Type de poste

Poste cadre à temps plein avec horaire variable de 34 h par semaine, rémunéré sur la base de 35 h

#### Salaire annuel

Entre 74 482 \$ et 83 830 \$  
*établi en fonction de l'expérience jugée pertinente*

#### Autres avantages

Régime de retraite avec des cotisations de la Ville s'élevant à **9,5 %**

Assurances collectives prises en charge à **50 %** par l'employeur (soins médicaux, dentaires, oculaires)

Accès aux soins de télémédecine et à un programme d'aide aux employés (PAE)

#### Entrée en poste

Fin août 2025

**Envie de contribuer à des projets concrets ayant un impact sur la qualité de vie des citoyens?**

Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 20 juin 2025** à  
[rh@ville.marieville.qc.ca](mailto:rh@ville.marieville.qc.ca)

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.